


INFORMATION AUX ACHETEURS DES COLLECTIVITES

Ce que dit le Droit

Pouvez-vous intégrer la marque NF à votre appel d'offres ?


OUI

La marque  (référentiel NF 134) peut être exigée comme un des éléments du cahier des charges de l'appel d'offres

Vous pouvez également autoriser le recours à d'autres marques européennes de qualité équivalentes

MAIS vous devez veiller à définir explicitement, dans la formulation de votre cahier des clauses techniques particulières, les exigences techniques spécifiques pertinentes à satisfaire.

Que vous apporte la marque NF ?

Les plateaux certifiés NF portent à leur dos le logo  et sont livrés avec la fiche ci-contre .

Comment la décrypter ?

En bleu, voici quelques éléments pour vous aider :

Les plateaux ont été testés au LNE et un audit a permis de constater la mise en place d'un système qualité basé sur ISO 9001.

Les rapports d'essais et d'audit peuvent être demandés au titulaire.

Le LNE a certifié par mandatement d'AFNOR Certification les plateaux concernés.

Plateau aisément identifiable ce qui permet en particulier de vérifier sur www.lne.fr que le plateau dispose bien d'un droit d'usage de la marque.

Les plateaux sont conformes à la seule norme existant en Europe et qui leur est destinée.

- Ces caractéristiques sont vérifiées par le LNE (seul organisme de contrôle pour la marque NF-134) sur le prélèvement réalisé lors de l'audit annuel .
 - Les enregistrements relatifs à leur vérification sont examinés en audit
 - La mise en œuvre de ces vérifications est également vérifiée lors de l'audit
 Le seuil des caractéristiques citées est soit égal à celui de la norme soit plus sévère.

Le traitement des réclamations clients est vérifié lors des audits annuels ainsi que les actions correctives mises en œuvre afin de vérifier l'engagement du titulaire dans l'amélioration continue de ses produits.



AFNOR Certification
 11 rue Francis De Préssensé
 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

• Identification du titulaire : • identification du produit :
 - Nom - adresse : - référence :

- n° identification NF :

PLATEAUX POUR LIBRE-SERVICE
 CONFORMES A LA NORME NF T 54-801

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES CERTIFIEES ESSENTIELLES

- Aspect
- Planéité
- Résistance au tachage et aux produits lessiviels
- Rigidité en flexion
- Résistance à la chaleur
- Tenue à la fatigue
- Dimensions

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN (se reporter à la notice)

En cas d'insatisfaction, consultez le fabricant

ATTENTION !

- **Ne confondez pas la Marque NF avec la simple déclaration du fabricant de la conformité de ses produits à une norme ou autre spécification.**
- **A ce jour la norme applicable aux plateaux est la NF T 54-801 (06/92) : il n'existe pas de norme européenne sur ce sujet.**

Dans le cas de référence à une norme européenne, vérifier le domaine d'application de la norme.

- **Des références à la réglementation concernant le contact alimentaire peuvent également être utilisées mais ne préjugent en aucun cas des caractéristiques techniques du plateaux.**
- **L'annonce d'un fabricant (ou son vendeur) qu'il a formulé une demande d'admission à la Marque NF, ou que son dossier est en cours d'instruction, n'a aucune signification et ne vaut, en aucun cas, droit d'usage de la Marque NF.**
- **Un certificat de conformité à une norme atteste le recours du fabricant à un laboratoire de contrôle extérieur qui a procédé à des essais prévus par la norme de référence, sur un échantillon fourni par le fabricant.**

La conformité ne concerne toutefois que l'échantillon qui a fait l'objet de ces essais.

- **Un rapport de conformité à un essai de la norme de référence ne permet pas de statuer sur la conformité du produit à toutes les exigences de la norme et encore moins de la conformité des produits fabriqués en série.**

Pour toute information complémentaire sur la marque NF-Plateaux libre-service
(référentiels, titulaires, liste des produits....)
n'hésitez pas à consulter le site : www.lne.fr